

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

Directeur : Pierre LAFITTE

68, Champs-Élysées, PARIS

ABONNEMENTS :
France : Un An : 35 fr. - 6 Mois : 18 fr. - 3 Mois : 10 fr.
Étranger : Un An : 70 fr. - 6 Mois : 36 fr. - 3 Mois : 20 fr.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

TÉLÉPHONES :
5 Lignes : 557-44, 557-45, 528-64, 528-66, 528-69
Adresse Télégraphique : EXCEL - PARIS

DES RENFORTS ANGLAIS ONT DÉBARQUÉ A OSTENDE



Un fort contingent d'infanterie de marine anglaise vient de débarquer à Ostende et a occupé la ville et les environs. La population a fait à ces troupes un très chaleureux accueil.

Ayuntamiento de Madrid

Ce journal ne peut être crié

Ce ne sont plus des mots !

C'est dans ce journal que, pour la première fois, a été lancée, voilà déjà deux ans, l'idée d'un rapprochement franco-espagnol. Un de nos collaborateurs m'avait signalé à son retour d'un congrès de tourisme tenu à Madrid, que les mots « Entente Amicale » avaient été prononcés à l'heure des toasts.

Excelsior a cru alors de son devoir de ne pas laisser cette formule heureuse fondre à la seule chaleur communicative d'un banquet; nous avons, on s'en souvient, mené pendant plusieurs mois une campagne énergique en faveur de ce rapprochement. Je dois ajouter que nos appels furent rapidement entendus; quelques semaines à peine suffirent à provoquer des deux côtés des Pyrénées la fondation de comités pleins d'entrain et d'initiative; le président du Conseil des ministres, le comte de Romanones, voulut bien accorder à notre correspondant une interview ne laissant plus aucun doute sur l'importance du courant d'opinion qui se dessinait en Espagne en faveur de « l'Entente Amicale ».

Tout ce bon grain a germé. Aujourd'hui, notre voisine tout entière commence à se cabrer sous la neutralité qui la gêne pour l'expression de ses sentiments. De plus, les arrangements passés avec Londres lui créent des devoirs. Enfin, l'intérêt de l'Espagne, ses affinités latines, son cœur chaleureux, sa conscience de grand peuple sentimental et crâne ne lui permettent pas de rester étrangère au drame formidable qui se joue en ce moment.

La victoire de l'Allemagne, on l'a dit, équivaldrait pour tous les peuples de l'Europe à une vassalité humiliante, dégradante. Le sang généreux qui coule dans les veines des Espagnols leur rendrait odieuse une telle attitude si peu dans leur caractère.

Au contraire, l'appui prêté par l'Espagne à la cause de l'Humanité la classerait pour jamais, matériellement et moralement, au tout premier rang des nations du monde.

« Entente Cordiale », « Entente Fraternelle », « Entente Amicale », « nation amie et alliée », « nation sœur »... Comme le sens de tous ces mots a formidablement grandi depuis quelques semaines! A force de les lire, de les entendre, on les saluait au passage comme ces « chers amis » à qui l'on finit par ne plus accorder qu'une sympathie distraite. Mais, au premier coup de canon, les gestes se magnifient. Le salut devient une étreinte. Les mains se serrent, les cœurs se pénètrent, et quand on relit certains mots on ne les reconnaît plus! Ils ont maintenant une âme. Leur sens, qui semblait caché, s'épanouit subitement sous le grand soleil de la Fraternité.

Chantez-vous à vous-même le premier couplet de la Marseillaise. Vous vous rendez compte que ces mots ne constituaient pour vous, jusqu'à ces jours, que des sons. Mais, aujourd'hui, comme chacun d'eux vous étreint le cœur! Comme chacun d'eux vous fait mieux comprendre tout ce que représente un pays, le pays. Chantez :

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans nos bras
Egorger nos fils et nos compagnes.
Aux armes, citoyens!
Formez vos bataillons!
Marchons! marchons!
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons!

Il n'y a rien de plus beau. Et le Moment lui-même est Beau qui exalte le sens de chacun de ces vers. Et quelle autre beauté dans ces trois autres mots :

Vive, oui, VIVE la France!

Pierre Lafitte.

Les ministres délibèrent

Le Conseil des ministres s'est réuni hier de quatre heures à sept heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Millerand, ministre de la Guerre, a mis ses collègues au courant de la situation militaire.

Le maréchal von der Goltz rend hommage à l'armée française

Quand on annonça les premiers succès français en pays annexés, des esprits prompts à s'emballer portèrent aux nues l'état-major de l'armée française. A présent que l'offensive a dû se transformer dans le Nord en défensive, d'autres esprits, non moins prompts à se décourager, prétendent que certains de nos généraux étaient fatigués avant la campagne.

Il n'est pas inutile d'exposer à ces dénigreurs l'opinion du fameux maréchal von der Goltz, l'ancien instructeur en chef de l'armée ottomane, qui vient d'être nommé gouverneur général des territoires de Belgique occupés par les Allemands. Le maréchal von der Goltz raconte dans le *Tag*, à propos de la grande bataille du 20 août en Lorraine, quelle fut la surprise des Allemands devant l'offensive française :

« Nous avions les regards tournés vers Namur et nous n'attendions pas une sérieuse offensive française en Lorraine dans les premiers jours de la guerre. En 1870, la tactique française consistait à laisser les Allemands s'épuiser autour des fortresses et des ceintures de fortifications pour tomber sur eux ensuite. Mais l'armée vaincue en 1870-71 prit peu à peu conscience d'elle-même et elle a passé à l'offensive. Nous comptons certes sur d'énergiques contre-attaques des Français, mais à un moment plus éloigné du début des hostilités.

« C'est un motif particulier qui a déterminé et peut-être forcé les Français à sortir de leurs lignes.

« Sur ce point, bien entendu, on ne peut provisoirement que tirer des présomptions de la situation générale. Dans une bataille moderne, il n'est plus guère possible de jeter les masses disponibles d'une aile vers l'autre quand celle-ci est menacée. Les effectifs énormes des armées actuelles ont rendu cette manœuvre impossible. Il en ressort cette conjecture que l'irruption hâtive des Français en Lorraine avec des forces considérables a eu lieu dans l'intérêt de l'aile gauche alliée qui combattait sur la frontière franco-belge. Cette offensive a échoué et a causé de grandes pertes aux Français. Mais on ne peut en faire aucun reproche à leurs chefs. Si la cause de cette attaque est bien celle que j'ai supposée, cette offensive était justifiée, et de plus, a été exécutée en temps opportun.

Ajoutons que depuis la rédaction de ce jugement — certes pas dicté par la sympathie — le maréchal von der Goltz, qui concluait en donnant un bon point à la tactique française, a pu en ajouter un nouveau pour cette même offensive en Lorraine.

La victoire finale sera au plus opiniâtre

Ainsi s'est exprimé hier M. Deschanel s'adressant aux Secouristes français.

Hier a eu lieu, au Palais d'Orléans, la réunion de mille Secouristes, infirmiers volontaires.

M. de Friedberg, secrétaire général, les a présentés à M. Paul Deschanel, président de la Chambre et président d'honneur de la Société, qui leur a adressé les paroles suivantes :

Nos âmes sont trop pleines pour que je vous adresse de longues paroles. Et je vous ferais injure en vous remerciant. Nous savons que toujours nos chers secouristes sont au devoir et à l'honneur.

Plus que jamais, aujourd'hui ils accomplissent une tâche sacrée. En secourant nos soldats qui se battent héroïquement, en sauvant les blessés, en conservant à notre armée sa force, ils contribuent, avec nos valeureuses troupes, à gagner du temps. Or, dans le moment où nous sommes, chaque jour, chaque heure, chaque minute gagnée équivaut à une victoire, parce que l'ennemi s'use et parce que nos alliés avancent. Nous n'avons qu'à nous inspirer de l'admirable exemple qui nous est donné par les troupes et par la population.

Notre mot d'ordre à tous doit être : « Sang-froid, persévérance. » La victoire finale sera au plus opiniâtre. Dites cela; versez aux blessures le baume de l'espoir et soutenez les âmes en même temps que les corps.

Les sans-travail augmentent en Allemagne

Dans son numéro du 16 août, que nous venons de recevoir, le *Vorwärts*, de Berlin, constate que la population polonaise de la Prusse a moins augmenté dans les vingt dernières années que précédemment.

D'après le même journal, le nombre des ouvriers qui sont sans travail et sans ressources en Allemagne est de plusieurs millions.

Ayuntamiento de Madrid

LE CONCLAVE

Deux scrutins n'ont donné aucun résultat

ROME, 1^{er} septembre. — De la cheminée de la chapelle Sixtine, au Vatican, est sortie la première « sfumata », ce qui signifie que le vote de ce matin pour l'élection du Souverain Pontife n'a pas donné de résultat positif.

Plusieurs milliers de personnes attendaient sur la place Saint-Pierre; elles se dispersèrent quand la fumée disparut.

La deuxième « sfumata » est sortie à onze heures quarante-cinq de la chapelle Sixtine. Cela fait supposer qu'il y a eu ce matin deux scrutins pour l'élection du pape, mais sans résultat.

Le prince Chigi, le maître de la chambre, Mgr Ranuzzi et plusieurs autres personnalités de la cour pontificale, ont assisté à la « sfumata ».

Les ministres de Prusse, de Bavière, de Russie, le chargé d'affaires d'Argentine et plusieurs autres diplomates accrédités auprès du Saint-Siège se sont rendus ce matin au Vatican.

L'animation, place Saint-Pierre, continue. (Havas.)

Le crime de Louvain indigné le monde entier

Les commentaires des presses anglaise, américaine et italienne.

LONDRES, 1^{er} septembre. — La presse anglaise et américaine s'indigne du crime de Louvain et, d'une façon générale, de la conduite des Allemands en Belgique. L'impôt de guerre qui a frappé Liège n'est, dit-elle, qu'un pillage, le bombardement d'Anvers est un acte barbare, l'Allemagne a péché contre la civilisation.

Dieu saura châtier l'anéantissement de la belle ville de Louvain et le massacre de femmes et d'enfants innocents. (Havas.)

D'autre part, le *Temps* reçoit de son correspondant à Rome la dépêche suivante :

La destruction de Louvain a provoqué à Rome et dans toute l'Italie une profonde émotion. Les journalistes italiens ont signé une lettre invitant les citoyens à porter leur carte de visite à la légation de Belgique à Rome. Parmi les signataires, on remarque MM. Bergamini, directeur du *Giornale d'Italia*; Falbo, directeur du *Messaggero*; Scarfoglio, du *Mattino*; Cassola, directeur du *Secolo*; Amendola et Civinini, correspondants du *Corriere della Sera*; Coen, correspondant de la *Perseveranza*; Volpe, du *Piccolo* de Trieste; Cicotti, rédacteur politique à l'*Avanti*, et autres publicistes des journaux de toutes nuances, depuis les conservateurs jusqu'aux socialistes.

A la suite de cet appel, la légation belge a reçu également des cartes provenant de toutes les classes de la société. L'*Avanti* publie un article indigné se terminant ainsi : M. G. Hauptmann peut désormais monter en chaire pour célébrer la civilisation germanique; les faits lui donnent un démenti.

Le *Giornale d'Italia* publie sur le même sujet une lettre de l'illustre professeur d'anthropologie Sergi, qui proteste également contre le jet de bombes destructives sur Anvers.

M. Corrado Ricci, directeur des beaux-arts, qui avait pour Louvain une admiration spéciale, a manifesté sa grande douleur pour les ravages commis.

La cruauté des alliances royales

Sait-on que la sympathique reine des Belges est la belle-sœur du prince royal Rupprecht de Bavière, le chef de l'armée allemande opérant en Lorraine? Ce prince, qui est âgé de 45 ans, avait épousé la duchesse Marie-Gabrielle de Bavière, sœur cadette de la duchesse Elisabeth, reine des Belges. Il est triste de penser que la reine doit fuir Anvers pour mettre ses enfants à l'abri des bombes lancées par les alliés de son beau-frère et ses propres compatriotes!

S'imaginait-on à Berlin que cette union empêcherait le roi Albert de Belgique d'affirmer hautement l'indépendance de son pays?

On dit que le prince Rupprecht consacre ses loisirs de soldat aux beaux-arts et que son amour de la beauté le conduit chaque année en Italie où il étudie les vieux maîtres! C'est fort bien. Mais pourquoi n'a-t-il pu inspirer à ses alliés de l'armée du Nord un peu de respect pour les trésors artistiques de la Belgique, à défaut d'un peu d'humanité? Nous attendons la protestation de cet « ami des arts » contre la destruction de Louvain...

Théodore Botrel va chanter pour nos pioupious

Le ministre de la Guerre a signé une décision « qui autorise M. Théodore Botrel à se rendre dans tous les dépôts, camps et hôpitaux de la zone intérieure (Nord et Est) et à dire et chanter ses poèmes patriotiques. Toutes les autorités militaires sont priées de lui réserver bon accueil ».

M. Botrel s'est dirigé aussitôt sur la Lorraine.

Les opérations militaires

(Communiqué officiel.)

1° A notre aile gauche, par suite de la continuation du mouvement enveloppant des Allemands et dans le but de ne pas accepter une action décisive qui aurait pu être engagée dans de mauvaises conditions, nos troupes se sont repliées partie vers le sud, partie vers le sud-ouest.

L'action engagée dans la région de Reithel a permis à nos forces d'arrêter momentanément l'ennemi;

2° Au centre et à notre droite (Woëvre, Lorraine et Vosges), situation sans changement.

LES AÉROPLANES ALLEMANDS

Il a été organisé une escadrille d'aéroplanes, blindés et munis de mitrailleuses, pour faire la chasse aux aéroplanes allemands qui survolent Paris.

Le comité américain, constitué par M. l'ambassadeur des Etats-Unis, et pris parmi les plus hautes notabilités américaines présentes à Paris au jour de la déclaration de guerre, a demandé au ministre de la Guerre de bien vouloir lui donner les preuves que les bombes tombées sur Paris avaient été jetées par un avion allemand.

M. Millerand, répondant à ce désir, a fait mettre sous les yeux de M. l'ambassadeur des Etats-Unis et de deux délégués du comité tout le dossier.

L'ambassadeur, après avoir pris, ainsi que les membres du comité, connaissance des pièces qui lui ont été soumises, a décidé d'adresser par câble, à son gouvernement, un rapport sur ces procédés de guerre qui, non seulement, sont des actes contre l'humanité, mais encore sont en violation absolue de la Convention de La Haye, signée par l'Allemagne elle-même.

Le comité a, en outre, décidé de demander au gouvernement américain, tout en demeurant fidèle à sa déclaration de neutralité, de protester énergiquement auprès du gouvernement allemand.

Défense aux automobiles civiles de sortir de Paris

Par ordre du gouverneur militaire, aucune voiture automobile civile ne pourra sortir de Paris à partir d'aujourd'hui. Cet ordre a été immédiatement mis en vigueur.

Les rappels des réservistes

Le ministre de la Guerre a décidé de convoquer sans délai les réservistes de l'armée territoriale de toutes classes non encore rappelés et habitant les régions du Nord et du Nord-Est de la France.

LA GUERRE AÉRIENNE

Deux aviateurs cités à l'ordre de l'armée

L'adjudant Didier, pilote aviateur, et le sergent réserviste Martini, observateur, tous deux de l'escadrille Deperdussin, viennent d'être cités à l'ordre de l'armée.

Au cours d'une reconnaissance en pays ennemi, une panne les obligea à l'atterrissage. Après avoir, avec beaucoup de sang-froid, sauvé tous les documents et mis le feu à leur appareil, ils réussirent à s'enfuir par une marche forcée de plus de cent kilomètres en trente heures.

Ils rapportaient avec eux d'importants renseignements sur les positions de l'ennemi, qu'ils touchaient presque du doigt.

LES BLESSÉS

On signale parmi les blessés M. Marcel Reboul, du 6^e hussards, rédacteur au *Petit Var*.

Un convoi de 133 soldats blessés et de 12 officiers est arrivé à Biarritz hier après-midi, à 6 heures, venant pour la plupart de Belgique. Toute la population a acclamé les arrivants, à qui on a offert des fleurs, des cigares, des cigarettes, des présents de toute sorte.

Cette réception a donné lieu à une grande manifestation de sympathie et de solidarité internationale. Les dames de la haute société espagnole, les Espagnols et les Anglais, nombreux à Biarritz, se sont disputé l'honneur de fêter les soldats français, de leur servir des rafraîchissements, de mettre à leur disposition des automobiles, de leur prodiguer tous les soins dans les salons de casino, où des ambulances, munies des plus confortables installations, ont été aménagées.

S. M. le M'bret est parti Valona s'en réjouit

VALONA, 1^{er} septembre. — Un accord est intervenu entre les insurgés musulmans et la population de Valona. Le pavillon rouge et noir sera hissé demain et les insurgés entrèrent en amis dans la ville, la déchéance du prince et du gouvernement étant reconnue.

Le maire et les notables de Valona ont pris possession de la ville au milieu d'un grand enthousiasme.

[Valona est située au fond d'une baie spacieuse et très sûre entre les caps Treporti et Linguella, qui peuvent recevoir des ouvrages de défense et faire de Valona une base navale imprenable. Sur la langue de terre qui se termine au lac Linguella s'élève le mont Vasilio de 848 mètres d'altitude. A l'ouverture de la baie est l'île Saseno, île élevée qui la couvre. La passe entre Saseno et Linguella est d'environ 5 kilomètres.

La baie très profonde qui se dirige du sud-est vers le nord et s'ouvre largement à l'ouest à des fonds qui atteignent 45 et 50 mètres presque à toucher la terre; son ouverture devant le cap Treporti est de cinq milles (9 kil. 250), et de ce cap au fond de la baie il y a une distance de plus de 10 milles.

La baie de Valona offrirait donc un mouillage pour les flottes les plus considérables, et sa situation, à 72 kilomètres seulement d'Otrante sur la côte italienne, lui donne la maîtrise de l'Adriatique et en fait une menace pour l'Italie si elle tombait dans des mains capables de tirer tout le parti possible des avantages qu'elle présente.]

L'ARMÉE HELLENIQUE N'OPERE PAS EN EPIRE

ROME, 1^{er} septembre. — Le ministre des Affaires étrangères de Grèce a déclaré formellement ces jours derniers que la nouvelle d'une action quelconque de l'armée hellénique en Epire était dénuée de tout fondement.

Le gouvernement grec sait également qu'il n'y a rien de vrai dans le projet attribué aux Epiotes de marcher sur Valona. Cependant, le ministre des Affaires étrangères a fait récemment parvenir un message à M. Zografos. M. Zografos a répondu le 26 août en repoussant, de la part des Epiotes, tout projet de marcher sur Valona, ajoutant que les Epiotes ne dépasseraient la ligne actuellement occupée qu'au cas où les Albanais les attaqueraient. Et il insistait sur l'utilité qu'il y aurait à ce que l'Italie s'employât pour que les partisans du prince de Wied et les insurgés s'abstinsent d'attaquer les Epiotes. (Havas.)

L'Albanie nation libre choisit son drapeau

ROME, 1^{er} septembre (Dépêche de l'Information). — Les notables de Valona se sont mis d'accord avec les rebelles pour adopter le drapeau rouge et noir. Ils ont, de plus, décidé la constitution d'un gouvernement indépendant.

Les troupes gouvernementales se sont retirées avec leurs canons et leurs mitrailleuses. Après la destitution des autorités, le gouvernement provisoire a rendu visite au consul d'Italie. Jusqu'ici la population est calme.

Une manœuvre dirigée contre la Serbie

MILAN, 1^{er} septembre (Dépêche Havas). — Le *Corriere della Sera* publie une dépêche de Rome déclarant que le prince de Wied, le gouvernement de Vienne et celui de Constantinople agissent d'accord pour diriger contre la Serbie le mouvement insurrectionnel musulman albanais.

La guerre austro-russe

Si cette histoire vous amuse...

(Air connu.)

NICH, 31 août. — Les Autrichiens ont recommencé, le 27, à bombarder Belgrade; ils ont fait d'importants dégâts. (Havas.)

Les pseudo-prisonniers serbes faits par les Autrichiens.

NICH, 31 août. — Les Autrichiens prétendent avoir fait 1.400 prisonniers serbes qu'ils auraient transférés à Arad. En réalité, les Autrichiens n'ont fait qu'une soixantaine de prisonniers à Chabatz et les ont massacrés en quittant le territoire serbe; mais ils ont emmené avec eux dans leur retraite un grand nombre d'habitants, et ce sont ces derniers qu'ils montrent à Arad comme prisonniers serbes. (Havas.)

Mise en disponibilité du directeur des postes d'Arras

Par décret inséré hier matin au *Journal officiel*, M. Vacher (Charles-Jean), directeur des postes et télégraphes à Arras, est mis en disponibilité d'office à partir du 1^{er} septembre.

Ils bombardent Malines

ANVERS, 31 août (Officiel). — La situation est stationnaire en Belgique. Les Allemands ont évacué Aerschot. Les communications par chemin de fer sont rétablies en grande partie dans la Campine.

Malines a été bombardée pendant une heure, bien qu'il n'y ait dans la ville aucun soldat belge. C'est donc un nouvel attentat contre la population civile.

La mission belge est partie aujourd'hui pour Londres et les Etats-Unis. (Havas.)

La reine de Belgique retournera à Anvers

ANVERS, 1^{er} septembre. — Les princes royaux et la princesse royale, que la reine conduit en Angleterre, y passeront le mois de septembre. La reine reviendra à Anvers dans quelques jours.

On dégage les abords de Gand

GAND, 1^{er} septembre (Dépêche Havas). — Le premier ban de la garde civique est convoqué ce matin.

Les communications par chemin de fer et par télégraphe sont rétablies avec Grammont. Toute la contrée est débarrassée d'ennemis.

L'autorité militaire a invité le chemin de fer à limiter la distribution des coupons pour Anvers.

Leurs diplomates

Ils comptaient sur l'appui de l'Italie et sur la neutralité anglaise.

SAINT-PETERSBOURG, 1^{er} septembre. — Le journal *Rietch* constate que toutes les gazettes berlinoises, celles de droite comme celles de gauche, se sont attachées à représenter la guerre comme une guerre purement défensive et non offensive. « Nous vivions en paix, disent-elles, mais un ennemi barbare a jeté une torche enflammée dans notre maison. »

« Le gouvernement allemand, ajoute le *Rietch*, comptait, au moment de la déclaration de guerre sur la neutralité de l'Angleterre et sur l'appui de l'Italie. On escomptait, de plus, la possibilité d'une guerre entre le Japon et la Russie et d'une révolution dans l'empire russe. (Information.)

La guerre sur mer

Les navires allemands et autrichiens capturés depuis le début de la guerre

LONDRES, 1^{er} septembre (Dépêche de l'Information). — La *Gazette de Londres* publie la liste complète des navires allemands et autrichiens capturés depuis le début de la guerre. Elle comprend un total de 196 navires allemands et de 16 navires autrichiens. 31 navires allemands sont, en outre, retenus à Anvers.

L'ŒUVRE DES MINES

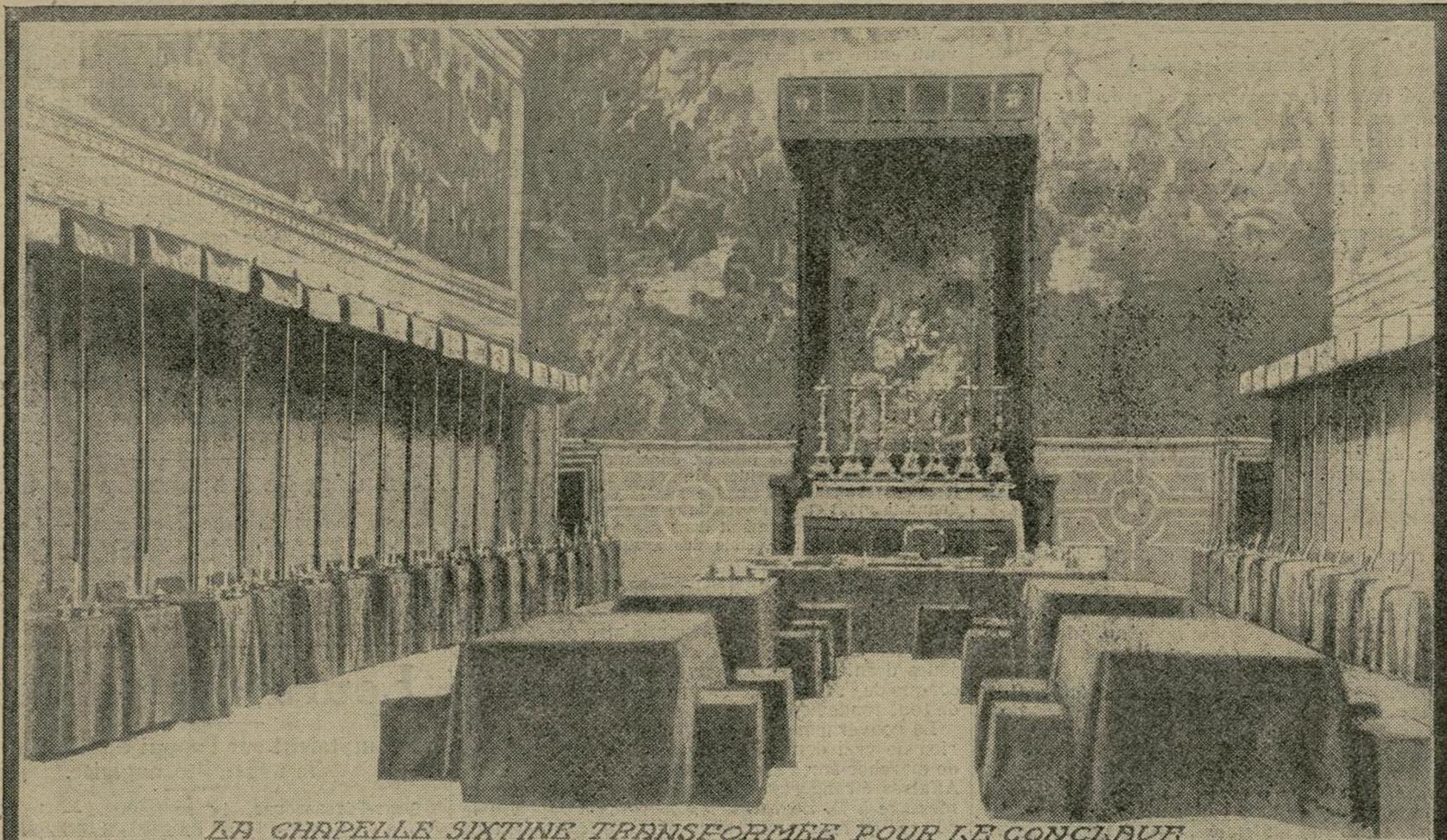
LONDRES, 1^{er} septembre (Dépêche de l'Information). — Le navire *Gerda*, qui avait heurté une mine dans le golfe de Langeland (Danemark), a sauté; l'équipage a été sauvé.

Nos soldats sont soignés par les maîtres de la science

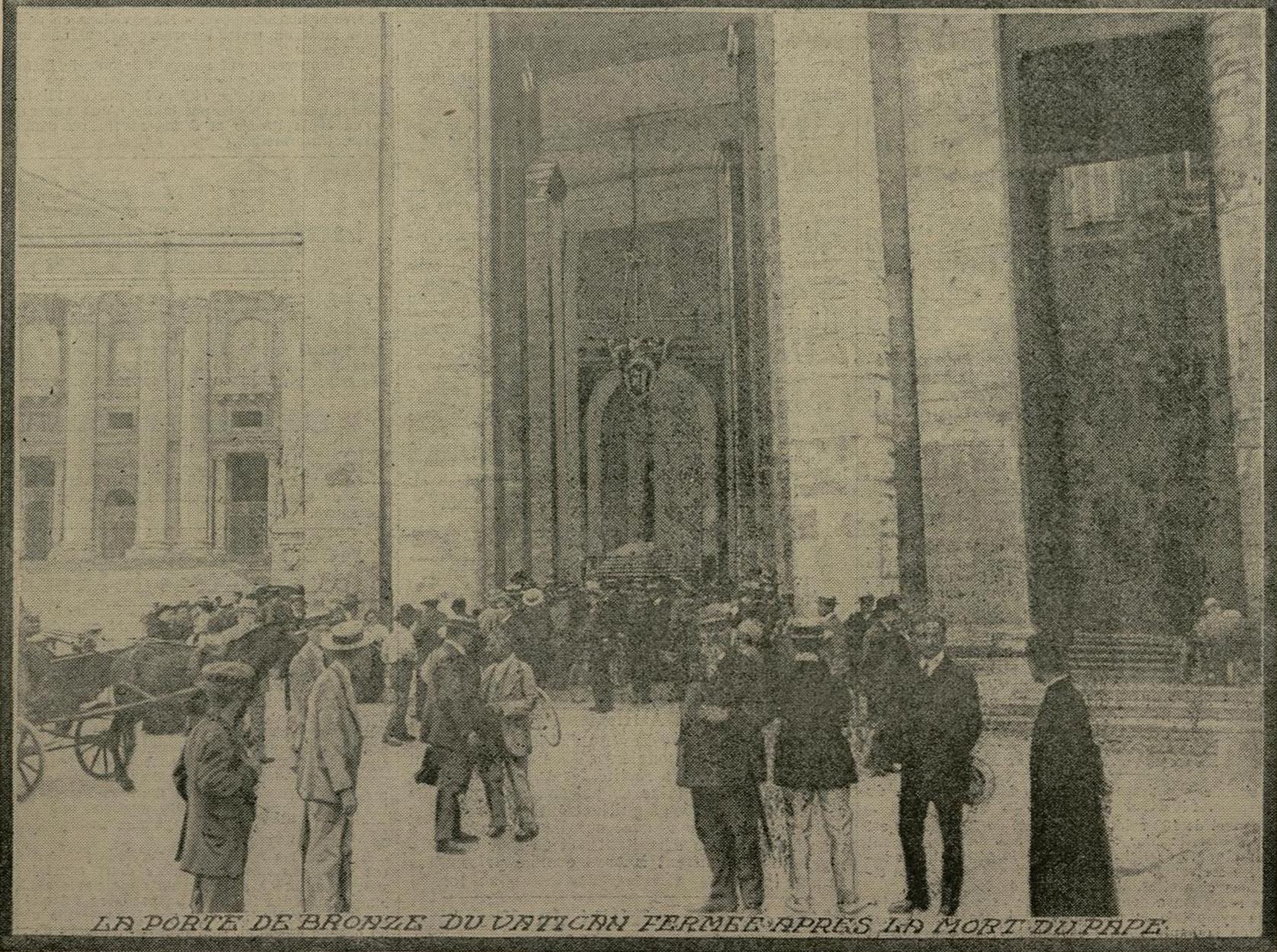
La direction du service de santé au ministère de la Guerre, préoccupée d'assurer aux blessés de la campagne actuelle les soins les plus éclairés, a mobilisé dans ce but les sommités de la science médicale et chirurgicale. Non seulement les plus hautes personnalités de la médecine militaire, comme le médecin inspecteur général Delorme, mais les chirurgiens civils les plus notoires sont envoyés en mission dans les principaux centres d'évacuation et d'hospitalisation, afin d'apporter aux médecins traitants le concours de leur autorité et de leur expérience et aussi de rendre compte à la direction du fonctionnement de tous les services sanitaires. Les premières de ces missions ont été confiées aux professeurs Delbet, Raymond, Souligou, Tuffier et au docteur Doyen.

Les comptes rendus déjà adressés par ces praticiens ont d'ailleurs mis en lumière deux constatations qui sont de nature à apporter un appréciable apaisement à l'inquiétude des familles. La première est que les blessures par balles, à moins que le projectile n'ait atteint un organe essentiel, sont presque toujours d'une grande bénignité et se cicatrisent rapidement. Quant à la seconde, les grands chirurgiens civils ont remarqué avec beaucoup de satisfaction l'extrême prudence opératoire des chirurgiens de l'armée et le scrupule qu'ils se font de ne recourir à l'ablation ou à l'amputation qu'en cas d'absolue nécessité. (Officiel.)

AUTOUR DE L'ELECTION DU PAPE



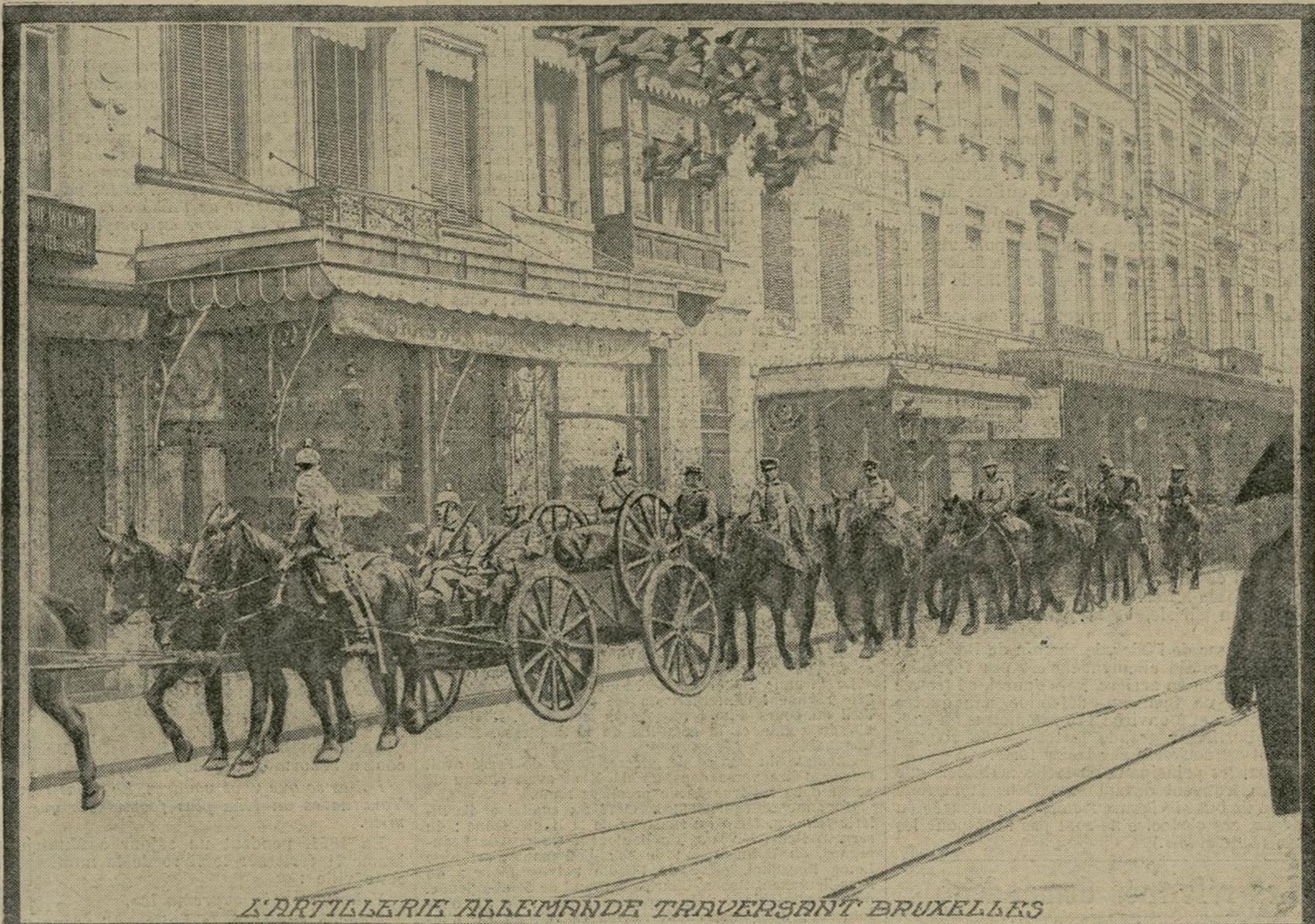
LA CHAPELLE SIXTINE TRANSFORMÉE POUR LE CONCLAVE



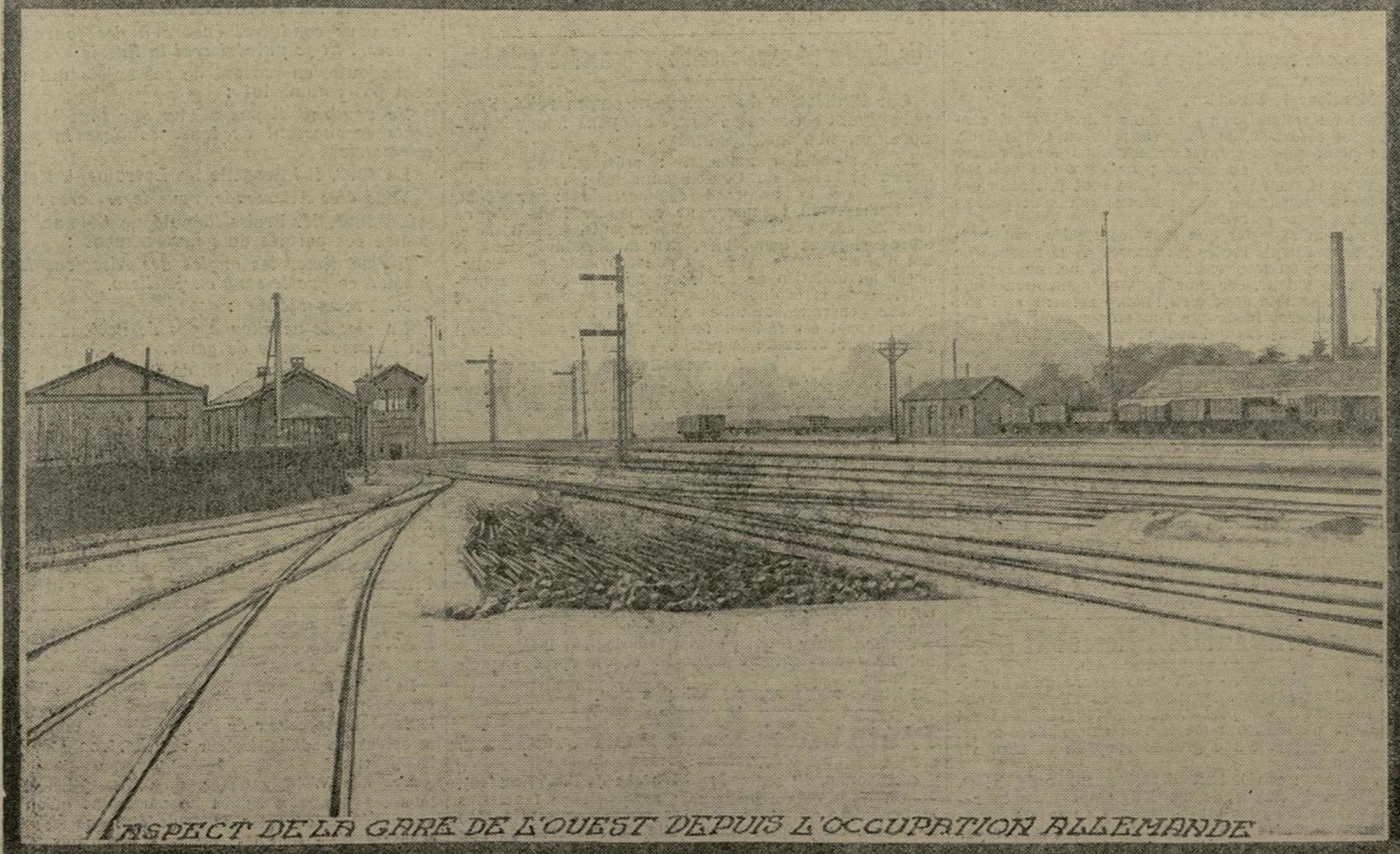
LA PORTE DE BRONZE DU VATICAN FERMÉE APRÈS LA MORT DU PAPE

Les cardinaux sont entrés hier à la chapelle Sixtine, transformée en salle de vote. Le long des parois sont élevés des sièges où les cardinaux prennent place selon leur ordre d'ancienneté.

LES ALLEMANDS A BRUXELLES



L'ARTILLERIE ALLEMANDE TRAVERSANT BRUXELLES



L'ASPECT DE LA GARE DE L'OUEST DEPUIS L'OCCUPATION ALLEMANDE

Nous avons dit de quelle façon s'est effectuée l'entrée des Allemands dans la capitale belge. D'après les dernières nouvelles, l'ennemi n'aurait plus que deux à trois mille hommes dans la ville.

Ayuntamiento de Madrid

Les fortifications allemandes en Prusse orientale

Dans sa marche rapide en Prusse, l'armée russe a déjà rencontré et va encore rencontrer des fortifications peu nombreuses assurément, mais redoutables. Dans les deux Prusses, orientale et occidentale, cette sorte de presqu'île qui s'avance de plusieurs centaines de kilomètres dans le territoire russe, entre la Pologne et la Baltique, trois de ces places fortes sont dignes d'attention : Königsberg à l'est, sur une anse de la Baltique, qui est aujourd'hui complètement investie et dont le rôle offensif semble terminé; Thorn, au sud de la Prusse occidentale, à proximité de la frontière polonaise, et Dantzig, situé juste au nord de Thorn, à l'autre extrémité de la même province, sur le golfe de Dantzig.

Entre ces deux places, un couloir d'environ 150 kilomètres de large, par lequel les armées russes peuvent passer sans encombre, Thorn et Dantzig une fois investis, comme vient de l'être Königsberg.

En Posnanie, province au sud de la Prusse occidentale, une autre grande forteresse, Posen. Cette dernière place est très bien fortifiée; toutefois, ses ouvrages sont déjà anciens; le projet militaire de 1913 qui en prévoyait la réfection complète et le renforcement ne semble pas avoir été mis à exécution.

La ligne Posen-Thorn-Dantzig une fois franchie, les Russes rencontreront les lignes de l'Oder, dont les deux principales défenses sont : Küstrin, un peu au nord de Francfort-sur-l'Oder, sur la route directe de Posen à Berlin; Glogau, au sud-ouest de Francfort, en Silésie, et la petite forteresse de Neisse.

Après la ligne de l'Oder, le chemin de Berlin est ouvert. La capitale allemande n'est pas fortifiée; toutefois, un peu en arrière, vers l'ouest, se trouve la forteresse de Spandau, défendue par quatre forts détachés, et à environ 125 kilomètres au sud-ouest de Berlin, la grande forteresse de Magdebourg, qui est couverte par treize forts.

Tels sont les principaux obstacles artificiels que les Russes trouvent devant eux. Dans la marche rapide qu'ils ont si vigoureusement commencée en Allemagne, ces obstacles ne sont pas faits pour les arrêter. *(Les Gaulois.)*

Les réformés demandent une contre-réforme

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, 31 août.

Monsieur le directeur,

Suivant un article paru hier dans votre journal concernant les réformés, je vous en prie, cher monsieur, insistez pour que le gouvernement nous fasse passer une nouvelle visite, au moins pour ceux qui ont fait leur service et dont la plupart ne se sont fait réformer que pour se soustraire aux périodes qui sont parfois si gênantes pour certains.

Ne ferait-on rappeler que tous les gradés, sous-officiers et caporaux de toutes les classes de la réserve de l'armée active, on trouverait là, je l'estime, un appoint qui aurait sa valeur, car tous nous ne demandons qu'à partir. Il me semble donc qu'à l'heure actuelle ceci soit une des meilleures idées que l'on puisse avoir. Ce sont des soldats en tout cas qui sont prêts et qu'il n'y aurait qu'à équiper.

Je vous en prie, insistez. Je vous dis cela parce que la plupart d'entre nous aimeraient mieux être rappelés que de contracter un engagement, beaucoup en étant empêchés par leur entourage.

Dans le ferme espoir que vous plaidez notre cause, je vous prie de croire, etc.

Un caporal réformé.

Cette demande sera agréée, nous n'en doutons pas. Une pétition circule dans Paris, déjà couverte des signatures de mères qui attirent l'attention du gouvernement sur la nécessité de faire subir une contre-réforme à des jeunes gens réformés jadis, en excellente santé aujourd'hui; cette pétition va être adressée au président du Conseil.

Les prisonniers allemands

Niort, 1^{er} septembre. — On nous assure qu'à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres), les prisonniers allemands circulent librement, sur parole, et que leur attitude est telle que la population poitevine, si calme d'ordinaire, témoigne à la fois d'une grande surprise et d'un vif mécontentement.

Nous avons signalé tout dernièrement qu'à Niort, deux Allemands, établis depuis longtemps dans la région, et gardés dans les cantonnements de sujets étrangers formés sur divers points, ont réussi à s'évader par suite du manque de surveillance.

D'autre part, les journaux des Alpes-Maritimes annoncent qu'un convoi de prisonniers allemands va être déporté à l'île Sainte-Marguerite. Ils font observer que cette villégiature de choix pourrait être réservée à des blessés français.

Morts au champ d'honneur

Le général de brigade Deffontaines, qui commandait en dernier lieu la 5^e brigade d'infanterie, à Amiens, a été atteint d'une balle à la tête, dans un des combats livrés dans la région du Nord; transporté à Reims, le vaillant officier a succombé à sa blessure.

Le général Deffontaines avait reçu les deux étoiles le 21 mai dernier. Né à Bouvines, le 17 février 1858, il avait fait ses études au collège Stanislas et était passé par Saint-Cyr et par l'École supérieure de guerre. Capitaine en 1890, chef de bataillon en 1898, il fut, avec ce grade, adjoint au directeur des études et instructeur d'infanterie à l'École de guerre. Lieutenant-colonel en 1905, il fut nommé colonel en mars 1910 au 143^e d'infanterie, puis chef d'état-major du 12^e corps d'armée, à Limoges.

Le comte de Barbaigois, capitaine de dragons, ancien député, conseiller général de l'Indre, a été tué à l'ennemi, le dimanche 23 août; M. Jean Deleschamps, sous-lieutenant au 7^e chasseurs alpins, le 22 août; le capitaine Lefèvre, du 325^e, le 20 août; dans le même combat, le capitaine de Grandmaison, du même régiment, a été mis hors combat et en route qu'il a succombé à sa blessure sur le champ de bataille; le lieutenant G. de Scitiaux de Greische a été tué en Lorraine.

M. Pierre Gouyon, lieutenant au 223^e régiment d'infanterie, a été tué dans un combat, près de Lunéville. Trois balles l'ont atteint, l'une à la tête, les deux autres au bras.

Pierre Goujon représentait à la Chambre des députés la première circonscription de Bourg. Il fut élu pour la première fois le 24 avril 1910. Il était le gendre de M. Joseph Reinach.

Le commandant Renaud est tombé devant l'ennemi à la tête du 3^e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Saint-Dié.

Le lieutenant de réserve Henri Salze, ingénieur des arts et manufactures, du 36^e régiment d'artillerie, grièvement blessé en Lorraine, vient de décéder à Châtel-Guyon, où il avait été transporté.

Le sous-lieutenant Henri Guzin, du 11^e bataillon de chasseurs à pied, qui venait de sortir de Saint-Cyr, est tombé frappé d'une balle au moment où il conduisait sa section à l'assaut d'une redoute en Alsace.

Le vicomte Roger de Ferré de Péroux, caporal au 325^e régiment d'infanterie, a été tué d'une balle dans l'œil au cours d'un combat près de Nancy. Il était le fils du comte et le beau-fils de la comtesse, née de Commaillé.

Exempté du service de guerre, Roger de Ferré avait refusé d'être versé dans un dépôt et avait obtenu de partir dans les troupes de première ligne.

On annonce également la mort du capitaine d'artillerie Genoux, frère du sénateur de la Haute-Saône; du sergent Henri Niveaur, du lieutenant Guerry de Beauregard, du 7^e hussards; du sous-lieutenant d'artillerie Louis Bousquet, élève de l'École polytechnique; du sous-lieutenant Robert-Charles Duffaud de Saint-Etienne, du 60^e d'infanterie; du capitaine Pilleux, du 31^e d'infanterie; du commandant Adrien Calvet, du 9^e d'infanterie; du maréchal des logis Armand Orceel, du 2^e régiment d'artillerie.

Un Comité de volontaires de la protection publique

Sur l'initiative du Parlement commercial, l'appel suivant est adressé aux « citoyens français honorables, non mobilisables » :

Le Parlement commercial : président, M. Bellan, ancien président du Conseil municipal; le comité de défense de la propriété commerciale; président, M. Delhay, ont l'honneur de demander l'adhésion de tous les citoyens français, commerçants, industriels et autres citoyens honorables, non mobilisables, dans le but d'offrir leurs services au gouvernement pour collaborer au maintien de l'ordre et au respect de la propriété dans la capitale; d'assurer des secours et de se rendre généralement utiles en cas de besoin.

Cet appel est fait en faveur des citoyens qui sont partis pour défendre la patrie.

LÉOPOLD BELLAN, E. DELHAY.

Pour s'inscrire, s'adresser de 9 à 6 heures, porteur d'une pièce d'identité, à la permanence, 41, avenue de Wagram.

Notre but :

Assurer par des rondes permanentes la sécurité de la rue et la protection de la propriété.

Protéger dans la rue la femme et l'enfant.

Répondre à toutes demandes de renseignements, notamment aux offres et demandes d'emploi et référer à qui de droit celles auxquelles on ne peut répondre de suite.

Imposer l'ordre aux auteurs de troubles, aux délinquants coutumiers de la rue, par le nombre important de nos adhérents, gens parfaitement honorables, et qui connaissent à fond le quartier dans lequel ils opèrent.

Communiquer à qui de droit tous les cas intéressants qui nous auraient été signalés, et ce, après enquête soignée.

Distribuer des secours s'il y a lieu.

L'état moral de nos blessés

CHERBOURG, 1^{er} septembre (Dépêche de l'Information). — Un train venant de Rennes a amené 686 fantassins et tirailleurs qui furent blessés samedi dans la région de Guise. La plupart étaient atteints aux bras ou aux jambes par des projectiles.

L'état moral est excellent, tous considèrent qu'une issue favorable n'est pas douteuse.

Pendant le transport des blessés dans les hôpitaux, la population a poussé des cris enthousiastes de : « Vive l'armée ! »

En glanant dans l'Histoire

En septembre 1870, après Sedan, M. Louis Simon, de Trèves, publia ceci dans l'*Avenir de Berlin* :

Enlever l'Alsace et la Lorraine à la France serait le moyen le plus sûr d'éterniser le despotisme militaire dans l'Allemagne rajeunie, et cela pour contenir la Pologne occidentale : l'Alsace et la Lorraine... ce serait aussi le moyen de convertir la guerre en une institution européenne... La guerre de 1870 amènera fatalement la guerre de l'Allemagne avec la Russie... Si les vainqueurs allemands s'emparent de l'Alsace et de la Lorraine la France fera la guerre en compagnie de la Russie.

Le 4 décembre 1886, comme le gouvernement allemand demandait une augmentation de l'armée et de la marine, le feld-maréchal de Moltke prononça ces paroles :

Une alliance avec la France, alliance qui serait certainement propre à assurer la paix de l'Europe, sera impossible tant que l'opinion publique continuera, en France, à demander avec véhémence la reddition des deux provinces que nous sommes fermement résolus à ne jamais rendre.

En 1887, lors d'un dîner d'officiers, le jeune Guillaume, futur Guillaume II, refusa une coupe de champagne :

Tant que la Champagne ne sera pas prussienne je ne boirai pas de ce vin-là.

Dans un article du 2 juillet 1888, la *Nord-Deutsch Allgemeine Zeitung* s'exprimait ainsi à propos de l'Alsace-Lorraine :

Nous avons pris ce pays en 1870, pour avoir dans notre poche la clef de notre pays, toujours menacé d'invasion par la trouée de Wissembourg, Metz et Strasbourg étaient deux forteresses que nous préférons avoir dans nos mains plutôt que de les laisser aux mains des Français. Ce n'est pas par amour pour les Alsaciens-Lorrains que nous les avons conquis.

Le 30 octobre 1889, au Reichstag, Bebel s'éleva contre l'énormité des dépenses militaires :

Faites ce que vous voudrez. Le désastre viendra. Vous aurez un Iéna plus formidable que le premier.

En 1891, pendant un séjour à Munich, Guillaume II écrit sur le livre de la municipalité de cette ville :

Voluntas regis, suprema lex.

L'année suivante, le kaiser dit, dans un banquet de la Diète Provinciale de Brandebourg :

Je vous conduirai encore à des journées glorieuses... Et je pulvériserai la Russie.

Il ajoute, en parlant de ses sujets qui ne pensent pas comme lui :

Ne vaudrait-il pas mieux que tous les mécontents secouassent de leurs souliers la poussière allemande?

En 1893, il interpelle les Lorrains à Metz :

Vous êtes Allemands, vous le resterez !

En 1895, M. Preiss, député de Colmar, protesta contre ces paroles du gouvernement :

Il faut limer les ongles des Alsaciens-Lorrains jusqu'à ce que le sang en jaillisse.

M. Preiss ajoute :

Un peuple ne change pas de nationalité comme un homme change de gants.

Peu de jours après, M. de Bismark dit à une députation du corps enseignant :

Etant au quartier général de Versailles, j'ai parcouru les cahiers des enfants de mon hôte. J'ai été étonné des mensonges monstrueusement haineux qu'on cultivait dans l'enseignement français. Par là, dès le début, on inoculait à la jeunesse cet orgueil qui, comme dit le proverbe connu, vient avant la chute.

Avant la chute... parfaitement. Mais ce sont les petits Allemands qui ont été inoculés. — FRANÇOIS PREYREY.

Les Allemands en Belgique

Le kaiser a nommé gouverneur pour le territoire belge occupé par les Allemands le maréchal Von der Goltz, le fameux inspecteur de l'armée turque. On a adjoint à ce soldat un administrateur civil, M. Von Sandt, à Aix-la-Chapelle.

L'agence Wolff annonce, qu'à l'exception d'Anvers, tous les journaux belges ne paraissent qu'en langue allemande. Elle veut sans doute dire que les seuls qui osent paraître sont les journaux allemands. Mais elle ajoute avec condescendance : « Il est probable que la langue française sera conservée à côté de la langue allemande. »

Merci, ô magnanime vainqueur, qui déchires les traités comme des chiffons de papier !

Les familles seront renseignées sur leurs blessés

A l'instigation de la direction du service de santé au ministère de la Guerre, l'Union des Femmes de France avait étudié l'établissement d'une fiche sanitaire destinée à être envoyée, en franchise, aux familles des malades et blessés soignés dans ses hôpitaux.

Le ministre de la Guerre, sur la proposition du directeur du service de santé, vient de décider l'application de cette mesure pour tous les blessés et tous les malades de l'armée.

En conséquence, les parents de tous les militaires en traitement dans les hôpitaux du territoire recevront, dès l'entrée et ensuite chaque semaine, des divers établissements hospitaliers, des indications qui auront la valeur à la fois d'un bulletin de santé et d'une lettre, puisqu'elles leur feront connaître en même temps, sous la signature du médecin traitant, l'état de leur malade ou de leur blessé et les désirs que celui-ci aura pu exprimer à leur sujet.

Cette correspondance, qui procurera ainsi une efficace atténuation à l'anxiété des familles, revêtira la forme de la carte postale que nous reproduisons ci-dessous et dont le modèle vient d'être arrêté par la direction du service de santé :

RECTO

FRANCHISE POSTALE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Loi du 30 mai 1871 Ministère de la Guerre

Déc. du 3 août 1914

Correspondance militaire

Envoi du (1) (1) Nom, prénom et situation militaire du malade ou blessé.

En traitement à (2) (2) Nom de la ville et du département.

A l'hôpital (3) militaire (3) mixte (3) civil (3) de complément (3) auxiliaire (3) (3) Compléter la désignation de l'établissement où l'intéressé est en traitement. Biffer les autres désignations.

Adresse M.....

de la famille

VERSO

BULLETIN DE SANTÉ D'UN MILITAIRE EN TRAITEMENT

Ce bulletin, destiné à la famille, doit être envoyé avec l'assentiment de l'intéressé et à la personne désignée par lui.

Il doit être établi et expédié chaque semaine par les soins du médecin traitant.

a) Nature et caractère de la blessure ou de la maladie.

b) Désirs exprimés par le blessé ou le malade.

Le médecin traitant, (Signature.)

Le tsar félicite les troupes anglaises

Le bureau de la presse anglaise a publié le communiqué suivant :

Sa Majesté l'empereur de Russie, qui est colonel en chef du régiment de cavalerie anglais les Scots Greys, a envoyé à son régiment le message suivant :

Je suis heureux d'apprendre que mon brave régiment le Royal Scots Greys combat actuellement avec la Russie contre un ennemi commun.

Convaincu qu'il perpétuera les glorieuses traditions du passé, je lui envoie mes plus cordiales amitiés et lui souhaite la victoire.

La guerre illustrée

La collection d'Excelsior constituera le document le plus complet sur l'histoire de la guerre.

Nous recevons chaque jour de très nombreuses demandes de tous les numéros parus depuis le 1^{er} août.

Nous informons nos lecteurs que nous avons réservé à leur intention un stock de ces collections et que nous sommes en mesure de fournir ainsi à ceux qui souscrivent de suite un abonnement — fût-il de trois mois — tous les numéros parus depuis le 1^{er} août, date à laquelle commencerait leur abonnement.

L'ensemble de ces numéros formera la documentation illustrée la plus précieuse sur la campagne de 1914.

Nous conseillons également à nos acheteurs au numéro de se hâter de nous demander les numéros qu'ils n'ont pu se procurer (France, 10 centimes; étranger, 45 centimes par exemplaire), car notre stock est déjà très entamé et peut être rapidement épuisé. Ils éviteront ainsi des lacunes dans la série de nos numéros consacrés à la guerre.

CE QU'ILS ÉCRIVENT...

Nos soldats rivalisent d'entrain et de courage

Une abonnée d'Excelsior a bien voulu nous communiquer la belle lettre suivante, qu'elle reçoit de son mari, sergent réserviste dans un régiment d'infanterie, qui a supporté le premier choc des Barbares.

Le signataire de ces lignes est un arrière-petit-fils du général comte Brugère, dont le nom glorieux figure dans la liste de héros gravée sur les piliers de l'Arc de Triomphe et dont on peut voir l'épée au Musée de l'Armée. Prouvant une fois de plus que bon sang ne peut mentir, il donne, dans cette lettre tracée au crayon, au fond de la tranchée, pendant que la mitraille faisait rage autour de lui, une haute leçon de fermeté, de sang-froid et d'indéfectible espoir aux trembleurs trop facilement enclins à s'alarmer.

C'est de la tranchée, face à l'esi, où je trouve une minute de repos, que je t'envoie ces quelques lignes. Depuis cinq jours nous couchons à la belle étoile. Je suis dans un état de saleté quasi-reposant. Nous sommes restés deux jours dans la tranchée sous le feu de la grosse artillerie de siège allemande. Des obus éclataient à cinquante mètres de nous avec un fracas épouvantable. Notre rapide artillerie répondait ferme et ce duel à mort fut singulièrement émouvant. Après cette dure épreuve, j'eus l'honneur, avant-hier, de recevoir le baptême du feu, et cela dans des conditions particulièrement meurtrières, notre division ayant la mission de tenir une position jusqu'à l'arrivée de troupes fraîches : ce qui fut fait. Nous avons donné l'assaut à la baïonnette contre un bois, ma section en tête, bois occupé par les Prussiens qui nous canardaient à bout portant, et ils tiraient bien! Nous les maîtrisâmes, mais non sans peine. Dans ma section, mon lieutenant a les deux jambes fracassées et mes deux camarades sergents sont blessés grièvement. Je reste seul gradé, par miracle. Ce qui me fut le plus pénible, c'est de voir mes camarades tomber autour de moi. L'élan de ces braves gens était splendide; ils allaient à la mort le sourire aux lèvres.

Je suis simplement fatigué, pour ne pas dire très fatigué. C'est tout!

C'est tout! Simplement fatigué après cet effort héroïque! Quel mot admirable, et qui peint un homme!

La neutralité espagnole

MADRID, 1^{er} septembre. — Le Journal officiel publie un décret ordonnant aux sujets espagnols d'observer la neutralité dans la guerre entre la Belgique et l'Autriche-Hongrie. (Havas.)

Au 1^{er} Conseil de guerre

Le premier conseil de guerre a tenu séance hier après-midi, à 1 h. 30, sous la présidence du colonel Thiébaud, commandant la légion de gendarmerie de Paris.

Le nommé Auguste Detents, vingt-quatre ans, garçon boucher, réserviste du 162^e d'infanterie, a comparu sous l'inculpation d'insoumission. L'accusé, au lieu de rejoindre immédiatement son corps le 12 août, au sortir de la prison de Fresnes, où il venait de purger une condamnation, alla d'abord dire bonjour à sa famille. Il fut arrêté le 14 août. Deux ans de prison.

Le conseil a jugé ensuite une affaire d'homicide par imprudence.

Le sapeur Charles-Maurice Gautier, vingt et un ans, du 8^e génie, se trouvait de garde sous le pont traversant la route de Versailles à Suresnes-Longchamp, lorsqu'en déchargeant maladroitement son mousqueton, il blessa mortellement d'une balle à la tête son camarade de faction, le sapeur télégraphiste Brème. Gautier, qui est un excellent soldat, s'est montré désespéré de l'accident; on craignait même qu'il n'attentât à ses jours.

Le capitaine Macq, commissaire du gouvernement, demande une condamnation extrêmement légère, uniquement pour réserver les droits de la partie civile. Le conseil condamne Gautier à 1 franc d'amende.

Le conseil de guerre juge ensuite quatre affaires de cris séditieux.

Un sujet autrichien, Ignasse Stanger, dix-sept ans, mécanicien dentiste, demeurant à Paris depuis sept ans, est inculpé d'avoir, le 2 août, rue Lamartine, crié : « Vive l'Allemagne! » Le fait n'est pas établi par les témoignages à l'audience. Ceux-ci révèlent d'ailleurs que l'accusé avait, la veille, pris part à une manifestation sympathique à la France et chanté la Marseillaise. Le prévenu est acquitté comme ayant agi sans discernement.

Un sujet suisse, Jean Ringenberg, portier, comparait sous la prévention d'avoir, le 2 août, rue Saint-Martin, crié : « Vive l'Allemagne! A bas la France! » L'accusé nie avoir tenu ces propos et aucun témoignage n'établit le délit. Acquitté.

Henri Rollin, palefrenier, est inculpé d'avoir, le 3 août, rue Victor-Hugo, proféré le cri séditieux de : « A bas l'armée! » Rollin, qui était ivre, ne se souvient pas d'avoir poussé ce cri. Un mois de prison.

Eugène Bombillon, vingt-cinq ans, maçon, est accusé d'avoir crié : « Où allez-vous, bande d'assassins? Vive l'anarchie! » au passage de plusieurs soldats. L'inculpé était également ivre et ne se souvient pas non plus du fait reproché. Un mois de prison.

Le nommé Albert Bineur, inculpé de violences à agents, est condamné à un mois de prison.

Enfin, le conseil a acquitté trois individus inculpés de tentative de vol lors des manifestations du 3 août dernier.

Le paiement des réquisitions exercées par l'autorité militaire

On s'étonne de divers côtés que les réquisitions exercées par l'autorité militaire depuis le début de la guerre ne soient pas encore payées. On semble avoir perdu de vue que ce paiement est subordonné à l'accomplissement de diverses formalités indispensables, autant dans l'intérêt des propriétaires que dans celui de l'Etat. Il faut, en effet, que les commissions départementales proposent les prix, que l'autorité militaire les fixe, puis les notifie aux maires et ceux-ci aux intéressés. A partir de ce moment, la loi accorde aux intéressés un délai de quinze jours pour présenter leurs réclamations. Après ce délai, les prix fixés par l'autorité militaire sont considérés comme acceptés par les propriétaires non réclamants et c'est seulement alors que les mandats de paiement peuvent être établis au nom des receveurs municipaux pour la partie correspondante des réquisitions. Le délai nécessaire pour l'achèvement de ces diverses opérations ne peut guère être inférieur à un mois, à compter du moment de la réquisition.

Quant au mode de paiement on en résume ci-après les conditions, dont la plupart ont d'ailleurs été fixées par des textes insérés au Journal officiel.

Comme on vient de le dire, l'Etat se libère en principe entre les mains du receveur municipal, et c'est à celui-ci, sous la direction du maire, qu'il appartient de remettre à chaque propriétaire ce qui lui revient. Il n'y a guère d'exception qu'en ce qui concerne les voitures automobiles, dont les propriétaires ont reçu ou recevront un mandat de paiement en échange duquel les comptables des Finances leur remettront un bon du Trésor, mandaté à l'échéance de six mois, portant intérêt à 5 0/0.

Pour les autres réquisitions, le receveur municipal percevra les sommes dues moitié en espèces, moitié en un bon du Trésor, établi en son nom à l'échéance de six mois avec intérêt de 5 0/0. Dès que le versement en espèces aura été effectué, il en répartira le montant entre les intéressés, à raison pour chacun de la moitié du montant de sa créance; remettra, en outre, à ceux-ci, un reçu nominatif formant titre contre le Trésor pour le surplus.

A l'échéance de six mois, la somme restant due sera payée à chaque créancier avec intérêt de 5 0/0.

Par exception aux règles générales ci-dessus rappelées, le paiement partiel en bons du Trésor ne s'applique pas aux réquisitions faites, qui sont payables exclusivement en numéraire, avoir :

Réquisitions pour la nourriture journalière par l'habitant des officiers et soldats;

Réquisitions pour le logement ou le cantonnement des troupes qui, en vertu d'un décret du 16 août, donnent lieu à l'indemnité à partir du vingt et unième jour de la mobilisation, soit du 22 août.

Réquisitions pour le logement et la subsistance des individus évacués des places fortes comme bouches inutiles et des étrangers transportés dans certaines régions.

De plus, ces dernières réquisitions (logement et subsistance des bouches inutiles et des étrangers) doivent donner lieu, tous les dix jours, à paiement d'acomptes jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes de la somme due; le solde est payé mensuellement.

Nous sommes en mesure d'ajouter que des instructions ont été données pour que toute diligence soit apportée au règlement des réquisitions dans les conditions qui viennent d'être résumées.

AU MEXIQUE

MEXICO, 1^{er} septembre (Dépêche de l'Information). — On annonce officiellement que tous les contrats de concessions accordées sous le gouvernement Huerta, par les ministres des Travaux publics et des Communications, sont déclarés nuls.

Le Carnet de la Solidarité

L'ŒUVRE DES PETITS SAVOYARDS PARISIENS A LA MONTAGNE

placée sous la présidence d'honneur de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, accepte les inscriptions, pour les rapatriements en Savoie, des familles et des enfants qui avaient été inscrits pour les vacances en colonie en 1914. S'adresser au bureau du Savoyard de Paris, 123, rue Montmartre.

NECROLOGIE

On annonce la mort de M. Albert de Saint-Germain, doyen de la Faculté des Sciences de Caen. Il était âgé de soixante-quinze ans.

A la Bourse de Paris

Paris, le 1^{er} septembre 1914.

Le nombre des valeurs cotées est de plus en plus restreint. A terme, on trouve le Crédit Mobilier à 405; la Banque Nationale du Mexique à 450 et le Nord à 1.455. Au comptant, la Banque de l'Algérie s'inscrit à 2.595; l'Est à 750; le Serbe 4 0/0 1895 à 64; le Brésil 4 0/0 1910 à 340; Egypte unifié à 90; les Bateaux Parisiens à 250. Par ailleurs, les obligations sont encore recherchées : Est 4 0/0, 460; Est 3 0/0, 374; Midi 3 0/0, 368; Communales 1880, 465; Foncières 1913, 400; Foncières 4 0/0, 420; Ouest-Etat, 443; Médoc 3 0/0, 390; Métropolitain 4 0/0, 400; Foncier Hongrois 4 0/0, 415.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — G. Marty.

LA FOULE ACCLAME LES BLESSÉS A LEUR ARRIVÉE A PAU



Un certain nombre de blessés militaires ont été dirigés sur Pau. Leur arrivée a donné lieu à une manifestation patriotique. Sur leur passage, les blessés étaient acclamés. (Phot. Jacques.)

LES FUSILIERS MARINS A PARIS



Presque chaque jour, les fusiliers marins font l'exercice sur l'esplanade des Invalides.